

*Séance régulière du mardi 19 septembre 2023 à 19 h  
Rencontre en TEAMS*

---

- Sont présents :** Madame Caroline Bacon, parent substitut  
Madame Caroline Beauchamp, vice-présidente  
Madame Véronique Cloutier, directrice  
Monsieur Guilhem Labertrande, éducateur  
Madame Gabrielle Laforest, enseignante  
Monsieur Martin Lamontagne, président  
Madame Nelly Noyrigat-Gleye, ergothérapeute  
Madame Nathalie Tremblay, secrétaire  
Madame Julie Vaudeville, enseignante
- Est invitée :** Madame Nancy Juneau, Les Amis de la Déficience Intellectuelle  
Rive Nord
- Est absente :** Madame Roxane Roy, enseignante
- 

**1. Ouverture de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Cloutier, directrice, déclare l'assemblée ouverte à 19 h en présentiel.

**2. Vérification du quorum**

La directrice nomme que nous avons un quorum particulier, car il n'y a que trois membres parents au CÉ et les informe de la procédure à suivre.

M<sup>me</sup> Vaudeville se propose pour être membre du public, afin de respecter le quorum.

M. Lamontagne suggère de faire la rencontre comme il a été prévu à l'ordre du jour, car il n'y a pas d'incidence de poursuivre, puisqu'il n'y aura pas de vote. Les membres sont d'accord.

### 3. Adoption de l'ordre du jour du 19 septembre 2023

La directrice fait la lecture de l'ordre du jour.

Au point numéro 20, on aurait dû lire : *Information du personnel de soutien.*

M<sup>me</sup> Bacon voudrait ajouter un point varia, changement au programme CAPS. La directrice nomme que nous l'ajouterons au point 18.5.

M<sup>me</sup> Bacon propose l'adoption de l'ordre du jour avec les changements demandés, appuyée par M<sup>me</sup> Noyrigat-Gleye. Adoptée à l'unanimité par *résolution numéro 20230919-01.*

### 4. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2023

Parce que les membres avaient déjà lu le procès-verbal, nous n'en faisons pas la lecture.

M. Lamontagne propose l'adoption du procès-verbal du 13 juin 2023, appuyé par M<sup>me</sup> Vaudeville.

Adoptée à l'unanimité par *résolution numéro 20230919-02.*

*À noter que la seule personne pouvant appuyer le procès-verbal est M<sup>me</sup> Vaudeville, tous les autres étant nouveaux.*

### 5. Suivi au procès-verbal du 13 juin 2023

La directrice nomme qu'au point 7.3, il y a une erreur d'orthographe au mot *modifiées*. On aurait dû lire *modifiés*. La correction a été apportée au procès-verbal.

La directrice explique qu'en fin d'année un surplus d'Environ 40 000\$ a été annoncé. Suivant les règles budgétaires en place, il a été possible d'acheter: 20 iPads, 10 chaises berçantes solides, matériel d'ergothérapie, vélo pour la cour, trois vélos stationnaires et des tentes noires.

Elle fait un retour sur l'assemblée générale des parents qui a eu lieu le 28 août dernier. Le bilan est très positif au sein du personnel. On continuera d'accueillir les parents et le personnel aux assemblées générales en début d'année scolaire.

## 6. Droit de parole au public

M<sup>me</sup> Vaudeville informe les membres que le projet pilote (accès élargi au programme CAPS) ne sera pas reconduit pour nos élèves en 2024-2025. Nous devrions revenir au programme PFEQ modifié pour nos élèves, mais des démarches et précisions sont à venir de la part des ressources éducatives du CSS. Elle ajoute que les interventions et l'enseignement seront les mêmes. Cette décision ministérielle a causé une déception au sein du personnel.

M. Lamontagne nomme que l'Office des personnes handicapées du Québec pourrait être un levier pour les parents et M<sup>me</sup> Bacon ajoute qu'il faut défendre les personnes handicapées.

M<sup>me</sup> Juneau offre son appui et soutien au nom de Les Amis de la Déficience Intellectuelle Rive Nord afin de défendre les droits des jeunes et leurs parents.

M<sup>me</sup> Cloutier, directrice, propose de faire appel aux personnes ressources afin de trouver les réponses aux inquiétudes soulevées par les parents notamment par le biais du comité de parents et des ressources éducatives du CSSDA.

## 7. Pouvoirs du Conseil d'établissement (information)

La directrice fait la présentation du document et nomme qu'elle bonifiera avec l'envoi par courriel, aux parents, d'autres documents.

## 8. Élections

### 8.1 Présidence

M<sup>me</sup> Bacon propose M. Lamontagne pour le poste de président, appuyée par M<sup>me</sup> Laforest.

M. Lamontagne est élu président pour une deuxième année de son mandat de deux ans, par acclamation.

### 8.2 Vice-présidence

M<sup>me</sup> Bacon propose M<sup>me</sup> Beauchamp pour le poste de vice-présidence, appuyée par M<sup>me</sup> Laforest.

M<sup>me</sup> Caroline Beauchamp est élue à la vice-présidence pour la première année de son mandat de deux ans, par acclamation.

### **8.3 Représentation au comité de parents**

M<sup>me</sup> Caroline Bacon accepte d'être la représentante au comité de parents pour cette année et c'est adopté à l'unanimité.

## **9. Représentation de la communauté**

La directrice nomme que l'organisme Les Amis de la Déficience Intellectuelle Rive Nord est un bon allié pour notre école. M<sup>me</sup> Juneau, coordonnatrice, confirme qu'elle sera présente cette année au conseil d'établissement afin de représenter la communauté.

## **10. Déclaration d'intérêt**

La directrice informe les membres que ce document doit être complété seulement s'il y a conflit.

## **11. Autorisation de divulgation des renseignements personnels**

La directrice informe les membres que ce document est important à compléter et retourner à l'école le plus tôt possible. Un tableau sera produit avec les coordonnées des membres.

## **12. Calendrier des réunions (information)**

La directrice fait la présentation du calendrier du comité de parents. Elle ajoute que les rencontres se tiennent en virtuel.

## **13. Règles de régie interne (consultation)**

La directrice explique les règles de régie interne et mentionne qu'il y a deux points importants à soulever.

À la page 5 du document dans la section *La composition* au point où il est écrit *Au moins 4 parents d'élèves qui fréquentent l'école* et *Le nombre total de postes pour les représentants des membres du personnel doit toutefois être égal au total des*

*postes pour les représentants des parents. À la page 13, dans la section Règles de dépenses admissibles où il est écrit, Un montant est alors alloué pour ce souper.*

La directrice propose de faire l'adoption de ce document lors de la prochaine rencontre, selon la réponse d'éventuels autres parents qui seront relancés.

**14. Activités éducatives 2023-2024 et sorties dans le quartier (approbation) (déposé séance tenante)**

La directrice présente aux membres les activités proposées en éducation physique pour cette année pour tous les élèves de l'école et de l'annexe.

Six sorties à la piscine Valmont, à raison d'une heure.

Glissades au parc de l'île Lebel;

Marcher en raquettes aux Sentiers de la Presqu'île;

Entraînements chez Buzzfit Repentigny.

Elle ajoute que ces activités n'exigent aucune contribution parentale.

M<sup>me</sup> Vaudeville nomme qu'il y a deux activités prévues à la bibliothèque cette année.

M. Lamontagne demande s'il y aura des sorties au théâtre cette année et la directrice confirme qu'il y aura deux sorties prévues.

M<sup>me</sup> Bacon propose l'adoption des activités, appuyée par M. Lamontagne. Adoptée à l'unanimité par *résolution numéro 20230919-03*.

La directrice demande aux membres si nous devrions avoir une deuxième résolution pour permettre des activités de marche, à l'épicerie et à la bibliothèque dans les environs. Il a été convenu que si les parents ont autorisé ces formulaires en début d'année, que c'était accepté, sans résolution, dans une distance raisonnable.

**15. Calendrier des réunions (consultation)**

La directrice présente le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 et demande aux membres s'ils souhaitent tenir ces rencontres de façon virtuelle ou en présentiel.

Il a été convenu que la directrice déterminera avec M. Lamontagne si ces rencontres auront lieu de façon virtuelle ou en présentiel lorsqu'ils discuteront de l'ordre du jour des rencontres ultérieures, selon les sujets. La préférence va toutefois vers le virtuel.

**16. Projet éducatif (présenté séance tenante) (consultation)**

La directrice consulte le conseil d'établissement sur le projet éducatif.

**17. Projet d'embellissement de la cour (déposé séance tenante) (approbation)**

La directrice présente la proposition du plan du projet qui sera envoyée à la direction générale et aux ressources matérielles.

Elle ajoute que le Club Richelieu a manifesté son intention de nous donner cette année encore, un montant d'argent.

**18. Information de la direction**

**18.1 Capsules de formation pour les membres du CÉ**

La directrice nomme qu'elle fournira des capsules de formation pour les membres du CÉ.

**18.2 Services en 2023-2024**

La directrice informe les membres qu'il nous manque encore des TES et que le poste en psychologie, trois jours par semaine, est toujours vacant.

Elle nomme que si nous avons des besoins, il est toujours possible de faire appel à un psychologue de la communauté Le Gardeur (CSS).

Comme nous avons des besoins en stimulation du langage, un ajout de service TSL à raison de deux après-midis par semaine, est fait.

**18.3 Entente avec Les Amis de la DI**

La directrice nomme que l'entente avec Les Amis de la déficience Intellectuelle Rive Nord a été renouvelée pour cette année.

#### **18.4 Rentrée 2023**

La directrice nomme que la rentrée scolaire s'est bien passée et que l'activité BMX a impressionné nos élèves et le bar à bonbons a été apprécié de tous.

#### **18.5 Changement au programme CAPS**

La directrice nomme que le changement de programme (CAPS-DEFI) est une directive ministérielle, les membres du CÉ souhaitent produire une lettre à l'intention du comité de parents et du SRÉ afin d'avoir de l'information concernant ce changement.

M<sup>me</sup> Bacon propose que les membres du CÉ produisent cette lettre, appuyée par M. Lamontagne. Adoptée à l'unanimité par *résolution numéro 20230919-04*.

#### **19. Information du personnel enseignant**

M<sup>me</sup> Laforest nomme que le début d'année va bien et que le concept du mentorat est très apprécié.

Elle ajoute qu'au programme FPT, certains élèves de l'annexe ont commencé leur stage.

#### **20. Information du personnel de soutien**

M. Labertrande nomme que les intervenants de l'annexe reprennent leur collaboration avec les entreprises pour les stages et explorations de leurs élèves.

Il ajoute que les TES de l'annexe prennent le relais de la TES pivot pendant son absence.

#### **21. Information du personnel professionnel**

M<sup>me</sup> Noyrigat-Gleye nomme qu'il y a une nouvelle orthophoniste, deux jours par semaine et une nouvelle psychoéducatrice, cinq jours par semaine à l'école cette année.

**22. Correspondance de la présidence**

Il n'y a aucune correspondance de la présidence.

**23. Levée de la réunion**

L'assemblée est levée à 21 h 03

M<sup>me</sup> Bacon propose la levée de la réunion appuyée par M<sup>me</sup> Beauchamp.

Le président,

La directrice,

Martin Lamontagne

Véronique Cloutier